



Centre Hospitalier Intercommunal
Fréjus Saint-Raphaël

Livret d'accueil du stagiaire en formation



Vous êtes inscrit à une formation dispensée par le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël. Ce livret vous est remis avant le démarrage de votre session de formation pour vous donner toutes les informations utiles au bon déroulement de cette dernière.

Ce livret est complété par le règlement intérieur disponible sur notre site internet : [Règlement intérieur formation du CHI](#)

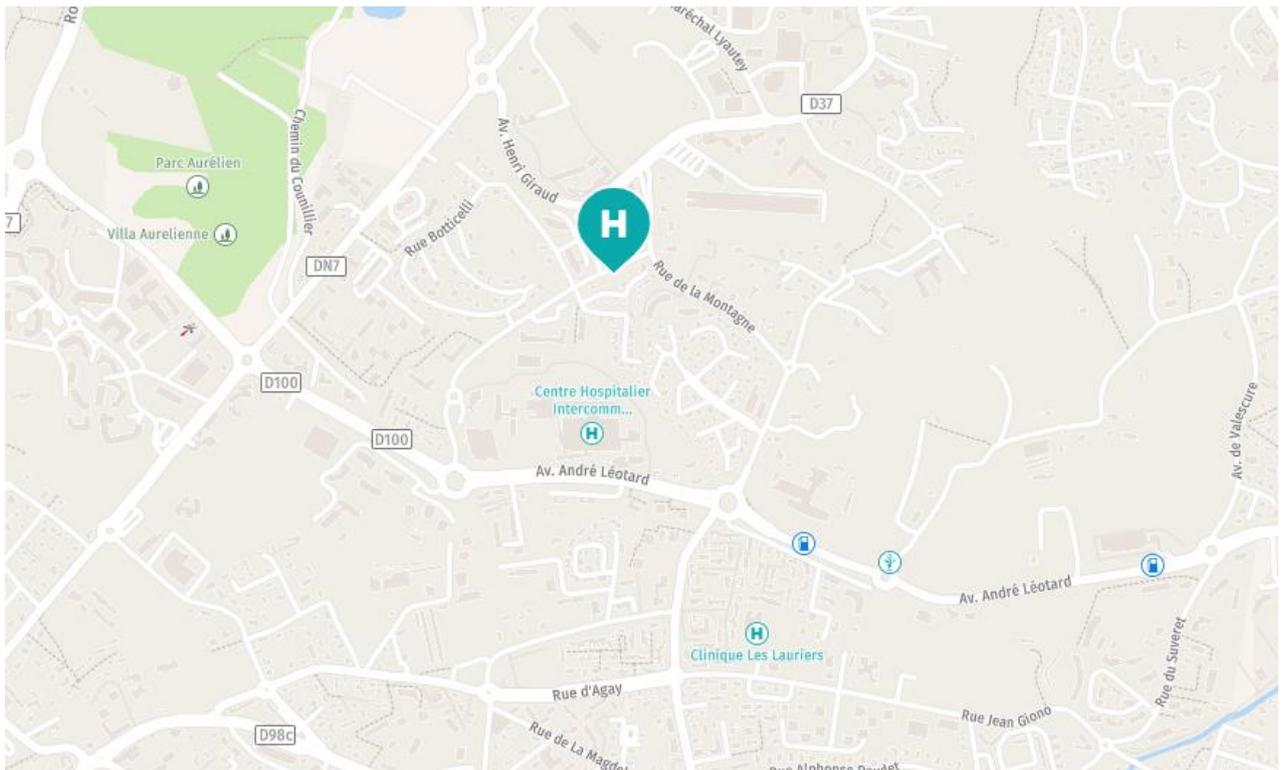
1. Convocation

La convocation est adressée à chaque stagiaire par mail (via son établissement), au moins quinze jours avant le début de la formation.

La convocation mentionnera le lieu exact (salle de formation), la date et les horaires de la formation.

2. Accéder au Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël

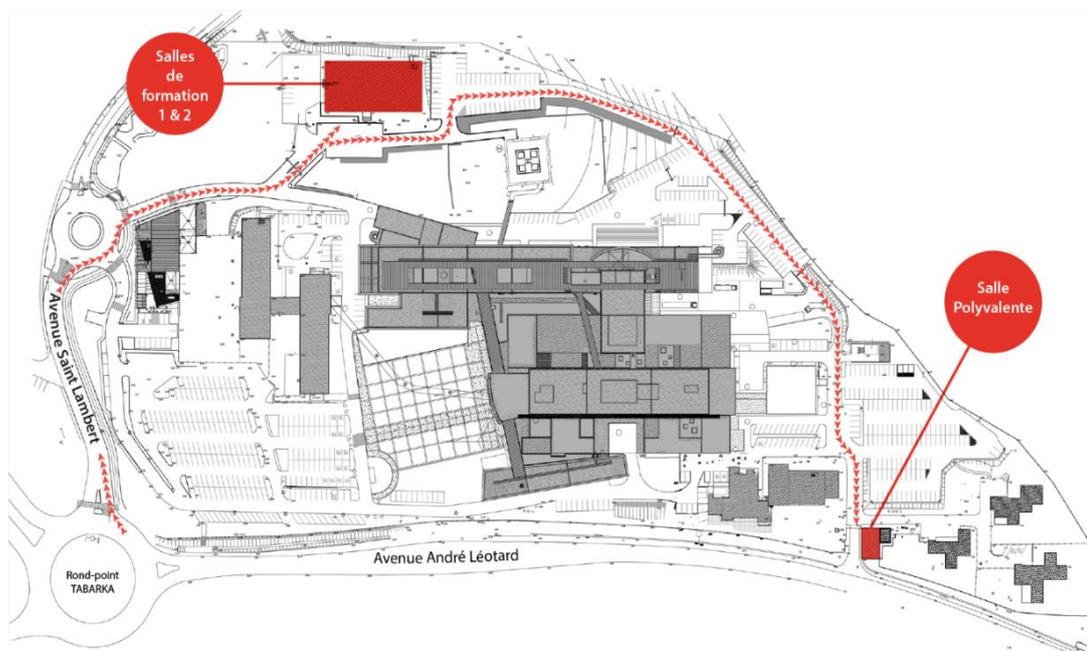
L'établissement se situe à proximité du centre de Fréjus, sur la voie André Léotard, à 15 mn de la sortie d'autoroute du Capitou.



Le service formation vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 et se situe au rez de chaussé du bâtiment administratif (sur la droite après l'entrée principale). Vous pouvez nous joindre au 04.94.40.21.05.

3. Accessibilité des salles

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël dispose de plusieurs salles de formations, dont cinq regroupées au sein d'un même bâtiment (ex IFSI – au-dessus du parking et des urgences)



4. Matériel mis à disposition

Chaque salle est équipée de vidéo projecteur et paperboard. Hormis la salle bureautique, les salles sont situées au rez-de-chaussée des bâtiments. Elles sont spacieuses, lumineuses et chauffées. Deux salles sont équipées de matériel de visioconférence.



L'établissement a investi dans du matériel de formation neuf en 2020, notamment pour les formations AFGSU.



Les formateurs disposent de mannequins, d'un lit, d'un chariot d'urgence, et d'un défibrillateur.



5. Questions des stagiaires en amont de la formation

Si vous avez des attentes spécifiques ou souhaitez aborder certaines questions en particulier, le service formation peut vous remettre sur demande un questionnaire qu'il transmettra ensuite au formateur. Dans ce cas, il faudra nous le retourner au plus tard un mois avant le début de la formation.

Un tour de table vous sera également proposé à chaque début de formation afin d'exprimer vos attentes/questions éventuelles.

6. Déroulement de la formation

Chaque formateur conçoit et organise les formations qu'il anime. Des tests de positionnement seront proposés en début de séance et serviront de fils conducteurs dans l'évaluation des apports tout au long de la formation. Les formateurs évalueront l'atteinte des objectifs au moyen de posts tests en fin de formation.

Sur la base des horaires définis sur la journée, le formateur organise les temps de pause et de repas en concertation avec les stagiaires.

7. Supports de formation

Les supports de formation sont remis sur table le jour de la formation par le formateur. Celui-ci peut également adresser en cours de formation, inter session ou fin de formation des compléments par mails directement aux stagiaires.

En fonction de la thématique, le support sera remis en début ou fin de formation (intérêt pédagogique laissé à l'appréciation du formateur).



8. Evaluation de la formation

Le formateur remettra un questionnaire d'évaluation aux stagiaires à la fin de la formation.

9. Contrôle d'assiduité

Les stagiaires doivent émarger la feuille de présence chaque jour. Une attestation de présence leur sera adressée après la formation.

10. Stationnement, Restauration, Hébergement

Un parking public payant est accessible sur le site du centre hospitalier.

Un self est mis à disposition du formateur et des stagiaires. Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël ne prend pas en charge les repas. Les stagiaires peuvent acheter leur ticket repas à la régie se situant à côté de l'accueil.

Une boutique/caféteria est également présente au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

11. Accueil des personnes en situation de handicap

L'établissement dispose d'un référent handicap.

Les personnes en situation de handicap sont priées de prendre contact avec la Formation Continue en amont de la formation afin d'adapter si besoin les conditions d'accueil et d'organisation de la formation.